

LES PUITTS DE LA PANARCTIC OILS LIMITED  
DANS LE NORD CANADIEN

Question n° 195—**M. Saltsman:**

1. Depuis ses débuts, combien de puits la *Panarctic Oils Limited* a-t-elle forés dans le Nord canadien, et dans chacun des cas, où sont situés les puits?

Nom	Endroit	Profondeur (pieds)	État actuel
Panarctic Drake Point N-67	île Melville		en activité
Panarctic Sandy Point L-46	île Melville	6,895	abandonné
Panarctic Marie Bay D-02	île Melville	4,175	abandonné
Panarctic Drake Point L-67 (premier puits de secours)	île Melville	10,671	forage interrompu (puits de gaz)
Panarctic Towson Point G-63	île Melville	5,123	abandonné
Panarctic Hoodoo Dome H-37	île Ellef Rignes	11,072	abandonné
Panarctic Homestead Hecla J-60	île Melville	11,865	abandonné
Panarctic Drake Point K-67 (deuxième puits de secours)	île Melville		en activité
Panarctic King Christian D-18	île du Roi-Christian		en activité
Panarctic Amund Central Dome H-40	île Amund Rignes		en activité

3. La société Panarctic Oils Ltd. nous informe que le montant brut des dépenses globales relatives aux six puits terminés ou abandonnés s'élève à environ \$11,900,000.

LES DETTES DE CEYLAN ENVERS LE CANADA

Question n° 280—**M. Robinson:**

Quelles dettes le Ceylan a-t-il envers le Canada et quelles sont les conditions de remboursement?

**M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** En ce qui concerne l'ACDI, la réponse est la suivante: Les dettes de Ceylan envers le Canada s'élèvent à onze millions de dollars répartis en neuf prêts au développement. Deux prêts au développement, d'une valeur totale de \$2,500,000, sont remboursables en cinquante ans, avec une période de grâce de dix ans et des frais de service et d'engagement de  $\frac{3}{4}$  p. 100. Les sept autres prêts, d'une valeur totale de \$8,500,000, sont à échéance de cinquante ans avec une période de grâce de dix ans et ne portent aucun intérêt.

LE POSTE DE M. S. SIDDIQI AU MINISTÈRE DES  
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

Question n° 288—**M. Orlikow:**

1. M. S. Siddiqi travaille-t-il pour le ministère des Approvisionnement et Services et, dans l'affirmative, quel poste détient-il?

2. Quelles sont les responsabilités et les fonctions du poste de M. Siddiqi?

3. Quand M. Siddiqi s'est-il joint au Ministère?

4. M. Siddiqi a-t-il été prêté pour neuf mois à l'Association canadienne des industries de l'aéronautique et, dans l'affirmative, qui paie le salaire de M. Siddiqi durant ce temps?

[M. Buchanan.]

2. Quels puits ont été abandonnés par la *Panarctic* et à quelle profondeur?

3. Quel est le prix estimatif des forages susmentionnés?

**M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** 1 et 2.

**L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services):** 1. Oui. Il est agent de projet à la Direction de la construction navale et du matériel lourd.

2. Il est chargé de l'approvisionnement de systèmes, de produits et de services techniquement complexes et ses fonctions requièrent la conduite de toutes les phases du cycle d'achat, notamment la planification, l'évaluation des installations et des soumissions, la négociation des contrats, le contrôle des documents et l'administration afférente.

3. Le 24 juillet 1967.

4. Oui. M. Siddiqi reçoit son traitement du ministère des Approvisionnements et Services, lequel se voit rembourser le plein montant par l'Association canadienne des industries et l'aéronautique. Le prêt de M. Siddiqi à l'association cadre avec la politique du gouvernement en matière d'échanges de fonctionnaires avec des employés du secteur privé.

[Français]

LES DETTES DE LA JAMAÏQUE ENVERS LE CANADA

Question n° 329—**M. Fortin:**

Quelles dettes la Jamaïque a-t-elle envers le Canada et quelles sont les conditions de remboursement?

**M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** En ce qui concerne l'ACDI, la réponse est la suivante: Les dettes de la Jamaïque envers le Canada s'élèvent à dix millions de dollars et se répartissent en treize prêts au développement. Huit prêts, d'une valeur totale de \$5,475,000, à échéance de cinquante ans avec une période de grâce de dix ans et des frais de service et d'engagement de  $\frac{3}{4}$  p. 100. Quatre prêts au montant global de \$4,025,000 sont à échéance de trente ans avec une période de grâce de sept ans et portent intérêt au taux de 3 p. 100. Le dernier prêt, d'un montant de \$500,000, à échéance de vingt-trois ans avec une période de grâce de sept ans porte intérêt à 3. p. 100.